



Ville de LORRAINE

Bureau du greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE LORRAINE TENUE LE 8 JUILLET 2008.

ÉTAIENT PRÉSENTS À CETTE SÉANCE : Mme Lyne Rémillard, M. André W. Bédard, M. Sylvain Perron, Mme Lynn Dionne;

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Boniface Dalle-Vedove

ÉTAIENT ABSENTS : M. Ramez Ayoub, Mme Marie José Magnin

2008-07-154

ADJUDICATION DE CONTRAT – Travaux de réfection – boul. Chambord - Règlement d'emprunt B-263

ATTENDU QUE la Ville de Lorraine procédait à une demande de soumissions publiques pour des travaux de réfection du boulevard Chambord entre le boulevard de Gaulle et le chemin de Châtenay (règlement d'emprunt B-263);

ATTENDU QUE six (6) entreprises ont déposé leur soumission à la date et l'heure maximales prévues pour le dépôt des soumissions;

ATTENDU l'analyse de ces soumissions par M. Roger Desbois, ingénieur de la firme Tecsuit inc.;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie « Les Entreprises Maisonneuve Ltée » est la plus basse soumission conforme reçue;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service du développement durable et à cet égard;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller : André W. Bédard

APPUYÉ par la conseillère : Lynn Dionne

et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'ADJUGER le contrat relatif aux travaux de réfection du boulevard Chambord entre le boulevard de Gaulle et le chemin de Châtenay (règlement d'emprunt B-263), au plus bas soumissionnaire conforme soit, « Les Entreprises Maisonneuve Ltée » pour la somme de 1 693 355,83 \$ taxes incluses;

QUE le contenu du cahier des charges, de la soumission et des documents afférents constitue le contrat entre la ville et « Les Entreprises Maisonneuve Ltée » ;

QUE sur réception de la présente résolution, le contrat devient complet sans autre formalité ou avis;

D'AUTORISER la trésorerie à effectuer le paiement des travaux qui seront facturés par cette entreprise jusqu'à concurrence de 1 693 355,83 \$ taxes incluses et à imputer les sommes nécessaires à même le règlement d'emprunt B-263.

Le trésorier atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2008-52.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL
Ville de Lorraine, le 21 mai 2013

Nancy Ouellette / assistante greffière



Ville de LORRAINE

OUVERTURE DE SOUMISSIONS

PROJET : TRAVAUX DE RÉFECTION DU BOUL. DE CHAMBORD (ENTRE LE BOUL. DE GAULLE ET LE CHEMIN DE CHÂTENAY À LORRAINE)

Mme Johanne Whelan, adjointe administrative, procédait à l'ouverture des soumissions relatives au projet susmentionné, en présence de M. André Mongeau, directeur du Service du développement durable, en date du 4 juillet 2008. M. Stéphane Racette, ing., directeur - Infrastructures de Transport de la firme *Tecsult inc.*, assistait également à l'ouverture des soumissions.

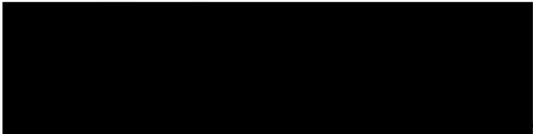
Une demande de soumissions par appel d'offres a été faite sur babillard électronique SÉAO et dans le journal *Constructo* à la même date.

La date et l'heure de dépôt ont été fixées au VENDREDI 4 JUILLET 2008, à l'hôtel de Ville au 33, boulevard de Gaulle, Lorraine, Québec, à 9H00 et les soumissions furent ouvertes publiquement le même jour à 9H05 et les entreprises comme ci-après indiqué ont déposé leur soumission. De plus, leur représentant respectif, tel qu'inscrit à la liste des présences jointe à la présente, assistaient à ladite ouverture.

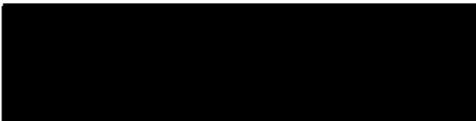
| TRAVAUX DE RÉFECTION DU BOUL. DE CHAMBORD (ENTRE LE BOUL. DE GAULLE ET LE CHEMIN DE CHÂTENAY À LORRAINE) | |
|---|---------------------------------|
| Entreprises | Montant (taxes incluses) |
| <i>Les constructions Percan</i> | 1 831 837.09 \$ |
| <i>Les entreprises Charles Maisonneuve Ltée</i> | 1 693 355.83 \$ |
| <i>Construction Alary</i> | 2 041 457.25 \$ |
| <i>Les Constructions Infrabec inc.</i> | 1 805 585.64 \$ |
| <i>Asphalte Desjardins inc.</i> | 1 731 509.62 \$ |
| <i>Construction ABC Rive Nord</i> | 1 801 650.93 \$ |

Ces soumissions sont déposées pour étude et analyse et seront soumises aux membres du conseil municipal de la Ville de Lorraine, pour approbation, à une séance ultérieure.

DONNÉ À VILLE DE LORRAINE, CE
7^e jour de juillet 2008


Johanne Whelan, adjointe administrative à la Mairie et à la Direction générale


André Mongeau, directeur du Service du développement durable


M. Stéphane Racette, ing., directeur - Infrastructures de Transport de la firme *Tecsult inc.*